



Rapport d'activité 2025

Pôle Protection de l'Enfance

Orientation Prévention Insertion

OPI

1-3 rue Jean Monnet
67300 SCHILTIGHEIM

1. EDITO
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
4. DÉMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION
5. RESSOURCES HUMAINES 2025
6. CONCLUSION



1. EDITO

Depuis 2017, l'Eurométropole de Strasbourg assume la compétence de prévention spécialisée, affirmant son engagement en faveur des jeunes et des territoires.

L'adoption en juin 2025 de son Schéma Métropolitain vient conforter cette volonté et reconnaître pleinement la place essentielle des éducatrices et éducateurs spécialisé.es sur le terrain, auprès des jeunes et de leurs parents ; dans la spécificité d'une action éducative qui s'inscrit dans le quotidien, au plus près des réalités vécues.

Ce schéma est le résultat d'un travail ambitieux, co-construit avec les acteurs de la prévention spécialisée. Il reconnaît la pertinence de l'action et sa place particulière, aux interstices des dispositifs de droits communs et à la croisée des politiques publiques. Il confirme notre ambition partagée de coopération, de promotion de justice sociale, de conviction que chacun.e mérite de trouver son chemin malgré les complexités à l'œuvre.

Cette ambition se traduit concrètement sur le terrain par une présence éducative au plus près des jeunes, dans leurs environnements de vie. Dans une démarche respectueuse des principes fondateurs de la prévention spécialisée – aller vers / libre adhésion / respect de l'anonymat – les équipes éducatives s'engagent au quotidien dans un travail patient de création de liens : souvent invisible mais toujours essentiel. Par leur présence régulière dans les rues et les espaces publics, par l'attention portée aux dynamiques de groupes et par l'accompagnement individualisé, les éducateurs contribuent au tissage de liens de confiance indispensables à l'expression des capacités de résiliences. Ils parviennent ainsi à ouvrir de nouvelles perspectives, là où certain.es jeunes ne voient qu'obscurité.

Dire à un jeune « Je suis là pour toi, tu comptes pour moi, j'ai confiance en toi » c'est s'engager en toute humilité mais avec conviction à ses côtés.

Souvent à contre-courant des temps courts et des attentes pressantes, les éducateurs soutiennent les parcours dans la durée, au rythme des jeunes, entre avancées et hésitations, et acceptent les retours en arrière. Parce que chaque mot posé, chaque action, qu'il s'agisse d'un échange informel, d'un accompagnement dans une démarche, d'un chantier éducatif ou d'un projet collectif, participent à remettre en mouvement, à redonner confiance et à ouvrir des possibles. Derrière chaque situation, il y a un travail fait de constance, d'adaptation, d'engagement, et l'acceptation que rien n'est immédiat.

Dans un contexte marqué par des fragilités persistantes et des transformations rapides des modes de vie, la prévention spécialisée démontre toute sa pertinence. Ce rapport d'activités témoigne que la mobilisation au quotidien et le temps long pour favoriser le développement du pouvoir d'agir des jeunes construisent les réponses les plus durables.

Les équipes de direction de l'OPI et de l'ARSEA remercient l'ensemble des décideurs, et tout particulièrement Madame Marie – Dominique DREYSSE et Madame Pia IMBS pour leur considération et leur confiance renouvelée. Nous remercions également toutes celles ceux qui au sein de leurs services respectifs sont présents à nos côtés et soutiennent la mission de la prévention spécialisée.

L'équipe de direction de l'OPI remercie particulièrement Mesdames Catherine DANIERE, Marine DURAND et Gwenaëlle PONCHON pour leur guidance et leur rigueur, au service de notre mission.

La direction de l'OPI remercie l'ensemble de ses collègues autant pour leur engagement sur le terrain que pour leur implication dans ce travail de rendu compte qu'est le rapport d'activités.

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 L'activité

	2023	2024	2025
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	28.75	38.74	38.59
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	939	750	925

2.1 Répartition du temps de travail

Les équipes éducatives de l'OPI ont réalisé 36834 heures de travail.

Ces heures se sont déclinées à travers des actions sur le terrain et en direct avec les publics, mais également sur des missions de coordination, concertation et organisation, ainsi que sur de l'engagement en formation et analyse des pratiques.

Le travail des équipes éducatives est soutenu et structuré par une équipe de direction et par des services supports.

Temps de travail des équipes éducatives :

- **Actions menées auprès du public et travail en réseau : 23740 h soit 64,5 %**
 - **Travail de rue : 5854 h soit 16 %**
 - **Présence sociale : 6091 h soit 16.5 %**
 - **Accompagnement éducatif et social : 5121 h soit 14 %**
 - **Actions collectives et chantiers éducatifs : 3748 h soit 10 %**
 - **Relations partenariales en direction des habitants : 2926 h soit 8 %**

12 % du temps de travail de ces actions se sont déroulées en soirées, durant les week-end et les jours fériés.

- **Coordination, organisation & formation, analyse de pratiques : 13094 h soit 35,5 %**

Des mouvements dans les équipes a nécessité des temps de transmission d'informations et de pratiques des plus anciens vers les nouveaux collègues. Cette nécessaire appropriation des missions de la prévention spécialisée a supposé un temps de travail de coordination et de formation plus important que l'année précédente.

Les constats ci-dessous mobilisent également les équipes sur des travaux de réflexions pour prendre en compte les réalités psycho-sociales des jeunes et de leurs parents, et y apporter des réponses pertinentes.

2.2 Public

Si **925 personnes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif et social**, cela ne reflète pas l'entièreté de l'investissement des équipes auprès des publics.

Ce sont en effet presque **2000 personnes qui sont en lien et en contact régulier avec les éducateurs**, et plus de **3000 personnes rencontrées** durant l'année.

L'accompagnement en prévention spécialisée suppose une adhésion de la part du jeune, et nécessite régulièrement des mises en relation avec les partenaires. Il s'agit là d'un travail de tissage de liens qui se crée dans une temporalité plus ou moins longue, dont la prémisse se situe dans la rencontre inaugurale.

Les éducateurs spécialisés portent une attention particulière à l'accompagnement proposé aux jeunes filles, moins présentes dans l'espace public que les jeunes garçons. Le travail est alors plus complexe puisqu'il s'agit de comprendre et d'aller à la rencontre de « ce qui ne se donne pas à voir ». Nous constatons que cet enjeu se situe dès l'entrée dans l'adolescence.

Le travail de soutien apporté aux parents s'engage et se construit, quant à lui, davantage avec les mères dans une proportion importante de 2/3 – 1/3.



3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement

L'année 2025 a été celle du changement et de l'innovation ; deux sujets pour lesquels les équipes ont su faire preuve d'adaptabilité et d'agilité : le départ en retraite du directeur en juillet et l'arrivée d'une nouvelle directrice, ainsi que l'inscription de binômes d'éducateurs missionnés sur de nouveaux territoires mais prenant leur place dans des équipes existantes : 6 équipes éducatives qui interviennent sur 12 QPV.

Deux équipes, intervenant sur 5 territoires, ont dû faire face à l'absence de cadre intermédiaire durant 7 mois. Leurs capacités à travailler en autonomie et leur engagement auprès des jeunes ont permis de dépasser cette période de fragilité institutionnelle. La directrice de l'OPI a pris relais, dans la mesure du possible, de la fonction de cadre de proximité pour ces équipes.

Le fil conducteur est resté les engagements des éducateurs spécialisés et de leurs cadres intermédiaires tant dans les actions collectives et les événements forts dans les quartiers, que dans la discrétion des situations complexes pour lesquelles ils proposent des accompagnements ajustés.

Au cœur de leurs préoccupations se trouve la compréhension partagée de ce que vivent les jeunes pour pouvoir, avec eux, cheminer dans la résolution de ce qui fait obstacle, et révéler leurs forces et leur potentiel. Le rôle des partenaires est reconnu, et le travail est mené dans des logiques de complémentarité des compétences et des champs d'intervention.

3.2 Focale sur l'action de l'établissements dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours usagers

Nous organisons un travail d'analyse fine et multidimensionnelle pour assurer les transitions nécessaires dans les parcours des jeunes, et assurer une continuité dans leur accompagnement.

Ainsi, nous nous assurons de préserver une connaissance actualisée de nos territoires d'intervention, ainsi que des ressources locales et des acteurs de la protection de l'enfance.

Pour ce faire, les éducateurs spécialisés font quotidiennement du travail de rue, et les équipes éducatives participent régulièrement à des réunions pluridisciplinaires avec différents partenaires. Ces temps de travail prennent la forme de veille éducative avec des rencontres programmées ; et de réunions dédiées à l'une ou l'autre situation pour permettre une démarche éducative concertée. Nous sommes en capacité d'initier ces réunions mais également de nous mobiliser et d'apporter des réponses aux préoccupations des partenaires qui nous sollicitent.

Nous assurons les continuités de parcours dans tous les domaines pouvant impacter la vie des jeunes, et pour ce faire travaillons avec les acteurs spécialisés dans les domaines de la scolarité, de l'insertion socio-professionnelle, de la santé mentale et de l'enfance en danger. Mais nous travaillons également la prévention des ruptures de parcours en nous associant plus largement à l'ensemble des partenaires agissant sur les territoires.

A titre d'exemple, nous avons soutenu l'élaboration et le développement du DACIP (dispositif d'accompagnement collectif et individuel de proximité) qui œuvre dans le champ de l'insertion socio-professionnelle. Le DACIP est aujourd'hui constitué en association et nous poursuivons notre travail en coopération : sur les quartiers de l'Elsau, de Neuhof-Meinau, de Koenigshoffen et de Lingsheim, ce sont 168 jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement de proximité, et 15 dans le cadre de la Cité Educative. Ce partenariat permet de croiser les regards, et d'intervenir auprès des jeunes à partir d'une place différenciée, l'objectif étant d'offrir un étayage solide qui permettra au jeune de ne pas « lâcher ». Le travail se situant souvent sur la levée des freins périphériques.

Nous développons et consolidons nos partenariats avec les acteurs de la protection de l'enfance – Service d'investigation et d'accompagnement en milieu ouvert (SIAMO), Action éducative en milieu ouvert (AEMO ARSEA), Service de protection de l'enfance (SPE), Maison d'enfants à caractère social (MECS), Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) – ainsi qu'avec les acteurs de la Protection Judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Ces habitudes de travail et de connaissance réciproque des professionnels garantissent une intervention cohérente dans l'intérêt des jeunes et de leurs familles.

La multiplicité des présences et participation des équipes éducatives dans des instances spécifiques ne permet pas de toutes les citer ici, juste encore souligner la participation des cadres intermédiaires et de la direction :

- Aux Ateliers Territoriaux des Partenaires (ATP)
- Au Projet de Réussite Educative (PRE)
- Au Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO)
- Aux réunions avec l'équipe de l'EMS en charge de la prévention spécialisée, et aux comités de suivi avec les élu.es
- Au déploiement du DACIP par la mise à disposition d'un cadre coordinateur
- Au Consortium du dispositif EMERGENCE
- Aux ateliers de la CNAPE pour la prévention spécialisée
- Au Comité Scientifique et Ethique de la Maison des Adolescents 67
- Au conseil d'administration du CSC Au-delà des ponts

3.3 Focale sur l'action de l'établissements sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Les fondements mêmes de la prévention spécialisée nous obligent : à penser et à contribuer au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Nous exerçons sur des principes de libre adhésion, d'anonymat et de non mandat nominatif nous amenant à construire un lien de confiance, fondé sur un regard positif et une disponibilité constante des éducateurs spécialisés : se laisser voir, approcher, se connaître puis se reconnaître.

Les éducateurs acceptent le temps long et les mises à l'épreuve des jeunes quant à leur fiabilité d'adulte. Les éducateurs posent des mots et des présences (dans la rue, dans les endroits où les jeunes se réunissent) construisant ainsi une expertise sur ce qui pourrait être développé pour soutenir l'autonomie des jeunes, et de leur santé.

Le travail éducatif et social est construit sur une dialectique accompagnement individuel - accompagnement collectif. Il s'agit d'un travail en aller-retour permettant une articulation et une complémentarité

L'accompagnement individuel est centré sur la situation singulière du jeune (et/ou de son parent), dans le respect de ses besoins, de son rythme et de son histoire. La porte d'entrée est souvent celle du soutien psycho affectif, mais ce qui mobilise les éducateurs en grande partie restent les accompagnements liés à la scolarité, à l'orientation, l'emploi et la formation.

Les actions collectives s'inscrivent dans différents axes et s'adaptent aux besoins repérés. Elles peuvent emprunter des voies détournées autour de l'objet recherché ; passer par des approches indirectes, des « pas de côté » permettant d'aborder progressivement les enjeux de fond ; ou, au contraire, y développer plus directement le sujet à travailler.

Les actions peuvent être en partie soutenues par des appels à projet, Contrat Ville, nécessitant une réflexion sur le fond et la forme, et associant les personnes. Pour exemple, les chantiers éducatifs, l'engagement citoyen, le tournoi I Sport ...

3.4 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Les éducateurs sont attentifs à rester au fait des manières de communiquer et des tendances actuelles au cœur de la vie des jeunes. Ils s'adaptent à ces nouvelles formes de mises en lien et en relation, et interrogent la place des réseaux sociaux tout en les adoptant lorsque nécessaire. Pour soutenir ces approches, nous nous dotons d'outils informatiques adéquats.

Le travail de réflexion collective, mené en équipe et en partenariat, permet aux équipes éducatives de déconstruire leurs approches pour adapter leur manière de faire aux réalités des jeunes. Des réunions d'équipes et des groupes d'analyse des pratiques sont organisés en interne régulièrement contribuant aussi à l'élaboration d'une clinique éducative.

Par ailleurs, les éducateurs s'inscrivent dans une dynamique de formation continue. Ils ont, à ce titre, participé à des journées d'étude/colloques sur les enjeux actuels, tels que les nouvelles consommations de drogues, la santé mentale des adolescents, les formes de radicalisation... Ils ont également bénéficié de retour d'expériences sur des dispositifs innovants pour lutter contre le décrochage scolaire et l'accompagnement des jeunes NEET.

Ce sont ces dynamiques réflexives qui garantissent de rester au plus près des évolutions sociétales, et de les prendre en compte dans le cadre des accompagnements proposés et dans le développement des partenariats.

Fin 2025, nous avons initié une démarche coopérative au sein de l'OPI pour créer une équipe tutorale et ressource. Celle-ci sera composée de nos apprenants (apprenties et stagiaires) mais également des collègues récemment arrivés dans les équipes, et des éducateurs formés ou en formation Maître d'apprentissage-Tuteur de stage (MATU). Des éducateurs expérimentés apporteront leurs connaissances et partageront des pratiques éprouvées en prévention spécialisée ; la pertinence des savoir-faire sera ainsi mise à l'épreuve de regards nouveaux.

Cette instance, dont l'opérationnalité sera effective en 2026, vise à favoriser les synergies entre les équipes éducatives intervenant sur les différents quartiers, à développer la transversalité des retours d'expériences, et à co-construire du sens, des outils et des documents de références.


4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage de la démarche

La démarche d'amélioration de nos interventions est quasi quotidienne : les réunions d'équipes, GAP, groupes de travail avec les partenaires, accompagnements éducatifs individualisés, constituent autant de temps réflexifs où les ajustements nécessaires sont apportés quant à nos manières de faire, et garantir le respect des droits de chacun.e.

L'équipe tutorale émergente répond aussi à ce souci de formation et d'amélioration de ce que nous proposons autant à nos apprenants qu'aux personnes accompagnées.



Nous prenons soin d'avoir des espaces de paroles différenciés pour soutenir l'expression de celles-ci, ainsi les professionnels cadres ne sont pas nécessairement présents sur l'ensemble de ces instances.

Le projet de service de l'OPI sera actualisé en 2026, avec l'appui d'un organisme extérieur pour soutenir le travail d'élaboration. Ce nouveau projet prendra en compte les résultats de l'évaluation HAS pour consolider nos points forts et travailler les axes d'amélioration identifiés.

Une attention particulière sera portée à l'implication des jeunes et des habitants dans le déploiement de notre projet et de nos outils pour nous permettre d'être au plus juste de leurs préoccupations.

4.2 Déploiement de outils métiers : MS Qualité

Les équipes ont connu des mouvements de personnels importants cette dernière année, ce qui n'a pas permis une appropriation optimale du logiciel MS Qualité. Une formation sera proposée pour permettre à chacun une prise en main efficiente de cet outil en 2026.

Cependant, les ressources informatives sont d'ores et déjà présentes dans l'onglet « Documents » pour offrir aux salariés un accès facilité aux informations réglementaires et législatives. Ces informations concernent le cadre des modalités d'exercice de nos missions (droits du travail) mais également celui spécifique à notre champ d'intervention.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

Le questionnement éthique traverse les équipes et les pratiques éducatives. Il est mis au travail durant les réunions d'équipe, les réunions de travail avec les différents partenaires, et plus spécifiquement dans les Groupes d'Analyse des Pratiques.

La tension entre les demandes/besoins et les capacités d'y répondre dans le cadre de la prévention spécialisée est interrogée, et peut faire l'objet de temps de travail particulier lors des réunions d'accompagnement éducatif et social notamment. L'ambition de donner un cadre plus lisible et accessible aux préventions des risques de maltraitance, au suivi des parcours des jeunes ainsi qu'à la gestion des conflits est présente, et sera un enjeu à relever dans les prochaines années.

Il est à souligner que si les binômes d'éducateurs sont devenus de véritables référents pour les jeunes et les habitants des quartiers sur lesquels ils exercent, ils maintiennent les échanges en équipe élargie sur les situations rencontrées pour préserver l'élaboration collective. Ainsi la mutualisation des compétences reste à l'œuvre, toujours dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

4.4 Gestion des risques

- **Gestion des évènements indésirables**

3 fiches d'évènement indésirable ont été prises en compte en 2025. Elles ont le même objet : des agressions verbales/menaces de professionnels partenaires à destination des éducateurs d'une équipe. Ces évènements sont intervenus dans un contexte particulier de tension politique, et ont été traités en lien avec les salariés et le service de la Ville.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Nous n'avons pas enregistré de plaintes ni de réclamations en 2025.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

En mars 2025, les indicateurs concernant les activités de l'OPI ont été transmis aux autorités de tarification, accompagné du compte administratif N-2.

En juin 2025, le schéma métropolitain de la prévention spécialisée de l'Eurométropole de Strasbourg a été adopté pour la période 2025 -2029. Il vient consolider et structurer l'engagement de l'EMS en faveur de cette action.

En juillet 2025, la première Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens est signée entre l'Eurométropole de Strasbourg et l'ARSEA. Cette CPOM nous engage réciproquement jusqu'en 2029, et confirme nos volontés d'agir dans un cadre commun.

En octobre 2025, le service rattaché de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a été destinataire du budget prévisionnel pour 2026.

En septembre 2025, le rapport d'évaluation de la qualité a été rendu public sur le site de la Haute Autorité de Santé. Le document score global (noté B) est affiché dans nos différents locaux. Le rapport complet est à disposition sur demande.

4.6 Mise en œuvre du plan d'action suite à l'évaluation HAS

Le changement de direction n'a pas permis une prise en compte effective et suivie des axes d'amélioration : nous reprendrons cette démarche sur les enjeux repérés en 2026.

La transmission du compte-rendu de l'évaluation et de la note obtenue a été l'occasion de saluer le travail de qualité mené par les professionnels. Il y est reconnu que les accompagnements sont réalisés avec bienveillance, éthique, respect des droits, participation des personnes, et dans un souci d'émancipation et d'autonomie de l'Autre.

Les axes d'amélioration portent notamment sur les garanties du RGPD, et le traitement des évènements indésirables, des plaintes/réclamations.

4.7 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

En septembre 2025, un premier travail de cartographie par QPV a été initié. Celui-ci a été réalisé par les éducateurs intervenant sur les différents quartiers. Ils ont relevé les ressources existantes sur le territoire, ont tracé le travail de rue réalisé, repéré les partenaires avec lesquels un travail est entrepris, et entamé un recueil de besoins.

Ce travail pourra être approfondi en 2026 pour passer de la donnée à l'information, et de l'information à la connaissance.

L'ensemble de ces connaissances seront mises à la disposition des équipes, des partenaires, des élus locaux pour une compréhension fine des enjeux sur les quartiers, et pourrait permettre de créer des synergies nouvelles à destination des jeunes.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2025

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI		4	1.8	28.79			
CDD temporaire							
CDD remplacement							
Contrats aidés				3			
Maitres							
TOTAL		5	1.8	31.79			

Le conventionnement avec l'Eurométropole de Strasbourg a financé 32.33 équivalent temps plein (ETP) pour le personnel éducatif. Des mouvements dans les équipes n'ont pas permis de stabiliser les effectifs.

Un poste a été financé jusqu'en décembre 2025 par notre implication dans le dispositif EMERGENCE porté par l'association l'Atelier.

6. CONCLUSION

L'année 2025 fut éprouvante à quelques égards, et pour autant le rapport des activités réalisées par les équipes éducatives démontrent combien les énergies restent mobilisées pour les jeunes et le développement des dynamiques locales sur les quartiers.

L'équilibre entre les différentes interventions sur des territoires nouveaux, l'inscription de la présence éducative sur ces quartiers, l'arrivée de nouveaux collègues et la préservation de ce qui existe de longue date, de savoir-faire éprouvés restent un enjeu important. Cet équilibre passera par la reconnaissance des compétences de chacun.es et par l'inscription d'habitudes de travail communes. C'est une richesse de croiser les regards, de se bousculer dans des débats féconds mais cela peut aussi être déstabilisant. Il est primordial alors de valoriser ce qui nous lie et nous relie : nos valeurs, notre approche humaniste, notre conviction que la prévention spécialisée est la réponse émancipatrice qui permet les modifications des trajectoires des jeunes que nous accompagnons. Les éducateurs, au quotidien, les embarquent dans des énergies créatrices, participent à modifier les regards qui sont portés, croient en leurs capacités et par-là mêmes leur permettent de révéler toutes leurs potentialités.

La prévention spécialisée est une démarche exigeante, qui suppose de la patience et de la pugnacité. Les contextes actuels de polarisations, de montées des extrêmes, de formes de précarités persistantes, d'isolement, de l'impact des réseaux sociaux, viennent davantage encore fragiliser les jeunes. Notre engagement est plus nécessaire que jamais, notre mission essentielle.

C'est avec respect et considération pour le travail mené par les équipes éducatives et les services supports que nous remercions l'ensemble des salarié.es de l'OPI pour leur engagement. Egalement avec respect et considération que nous remercions toutes celles et ceux qui contribuent à l'action de la prévention spécialisée. Ensemble, nous permettons d'ouvrir le chemin des possibles et d'espaces plus justes et solidaires.